

SOMMAIRE

- **Thales : mouvement intersyndical pour les revendications salariales**
- **Être mieux payés : première attente des salariés à l'égard du travail**
- **France Télécom : salaires des cadres dirigeants indexés sur le social**
- **EDF SA : signature d'un accord salarial 2010**
- **Éducation nationale : les syndicats demandent audience au ministre**
- **Après le 24 février unitaire : les retraités dans l'action le 23 mars**
- **Carrière : 6 salariés sur 10 ont arrêté de travailler au moins une fois**

ÉDITO

FOIN DU CYNISME ! EXIGEONS DES RÉPONSES



En plein cœur de la crise sociale, le discours de l'exécutif, du gouvernement ou de la majorité laisse songeur. Ainsi, tout le monde se souvient du numéro présidentiel le 25 janvier dernier, quand Nicolas Sarkozy exhorte les invités de son panel de Français à le croire quand il annonce la baisse des chiffres du chômage dans les semaines à venir. Preuve qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, les chiffres de janvier attestent au contraire d'une hausse de 19 500 chômeurs supplémentaires en catégorie A (+ 0,7 % en un mois). Ces chiffres confirment que les salariés et les demandeurs d'emploi sont bel et bien embourbés dans la crise.

La destruction d'emplois, le ralentissement de la consommation sont autant d'éléments qui confirment que le chômage de masse va perdurer. Voilà pour la réalité.

Mais ce qui frappe, c'est que face à cela, la posture du chef de l'État reste cette espèce de volontarisme virevoltant, ce discours empruntant à une sorte de bon sens pour faire croire que tout va changer alors que rien dans ses décisions ne prépare le changement. Mais il ne saurait être question d'épargner de ce constat navrant le patronat qui se complait lui aussi

dans une posture cynique. C'est ainsi que la présidente du Medef indiquait lors de son point de presse mensuel le 16 février, que le patronat était prêt à ouvrir une négociation permettant d'améliorer l'information des salariés sur le partage de la valeur ajoutée pour « aboutir à une meilleure compréhension de cet indicateur ». « Prendrait-elle les salariés pour des imbéciles, s'est indignée la CGT dans un communiqué ? Imagine-t-elle qu'ils soient dans l'état d'esprit de renoncer à leurs revendications salariales par le miracle d'une information mieux formatée par les directions d'entreprises ? Au moment où les profits des banques et des groupes industriels et commerciaux battent de nouveaux records, personne ne peut oublier que la crise financière de 2008, que seuls les salariés continuent de subir, a trouvé son origine dans l'accroissement des inégalités entre les revenus du travail et ceux du capital. »

Nous n'en avons sans doute pas terminé avec ces postures grotesques qui tentent de faire passer des vessies pour des lanternes, car les salariés, l'opinion en général, prend largement ses distances avec ces discours. La montée en puissance des conflits sur les salaires alors que l'on assiste à une vague de destruction d'emploi montre que les salariés sont décomplexés par rapport à cela. Les sondages d'opinion l'attestent aussi, même s'ils ne font pas forcément grossir les rangs des manifestants. L'urgence des revendications en matière de salaires et d'emplois a été réaffirmée par les organisations syndicales le 15 février. Seule une mobilisation bien plus importante des salariés est de nature à ce que les réponses patronales soient entachées de moins de cynisme et empreintes de plus de réalisme. C'est, avec le dossier des retraites, l'un des grands enjeux de la journée d'action interprofessionnelle et unitaire du 23 mars.

Thales : mouvement intersyndical pour les revendications salariales



Des arrêts de travail ont eu lieu vendredi dans les sites de Thales sur fond de négociations salariales et d'annonces de dividendes pour les actionnaires. Le centre de développement et d'études de Colombes a été bloqué de 6 h à 10 h 30, un millier de salariés participant à une assemblée générale. La moitié des salariés de ce site ont signé à la mi-février une pétition intersyndicale demandant une hausse des salaires plus élevée que les 1 % proposés initialement par la direction. Les arrêts de travail « *se sont multipliés sur les différents sites depuis le début de la semaine* », à Cannes, Toulouse, Limours (Essonne), Fleury (Seine Maritime) et La Ferté (Loiret), selon Laurent Trombini, coordinateur CGT.

Être mieux payés : première attente des salariés à l'égard du travail

46 % des personnes interrogées par BVA pour Canal+ attendent en priorité de leur travail une meilleure rétribution alors qu'ils sont seulement 22 % à en attendre plus de responsabilités. Avoir un travail moins contraignant par ses horaires, sa pénibilité, son stress, ses trajets est le vœu de 19 % et avoir plus de garanties de conserver son emploi recueille 12 % des avis. Plus des deux tiers des actifs occupés (68 %) se sentent personnellement épanouis dans leur travail actuel (22 % tout à fait et 46 % plutôt), tandis que près d'un tiers ne l'est pas (32 %), notamment près d'un sur dix (9 %) qui se déclare « *pas du tout épanoui* ».



France Télécom : salaire des cadres dirigeants indexés sur le social



Le futur patron de France Télécom, Stéphane Richard, a proposé jeudi que la part variable des 1 100 cadres dirigeants du groupe soit dès 2010 indexée pour un tiers sur la performance sociale de l'entreprise. « *Celle-ci sera le reflet de la satisfaction des salariés dans leur travail* », a-t-il précisé, estimant que « *la souffrance au travail génère des coûts considérables* ».

« *Les coûts salariaux ne pèsent que 18 % de notre chiffre d'affaires, il y a donc matière à améliorer notre performance sur toutes les autres lignes. Je pense que l'ère de la réduction des coûts à courte vue est terminée* », a-t-il souligné.

EDF SA : signature d'un accord salarial 2010

Quatre organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT et CFTC ont signé un accord salarial pour 2010 (périmètre EDF SA France). L'enveloppe affectée par l'entreprise à cet accord se décompose ainsi :

- 3,05 % au titre de ce qui relève de la négociation annuelle obligatoire (1,2 % pour les augmentations générales et 1,85 % pour les augmentations individuelles) ;
- 0,9 % en application de diverses dispositions relevant de la branche des Industries Electriques et Gazières (ancienneté, réforme du régime spécial de retraite) ;
- 0,45 % résultant de l'impact des promotions et de la mobilité.



Éducation nationale : les syndicats demandent audience au ministre

Les sept syndicats enseignants du second degré qui ont appelé à une journée de grève et de manifestations le 12 mars dans les collèges et lycées ont demandé vendredi, dans un communiqué, à être reçus d'ici cette date par le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel.

CGT Educ'action, Snes-FSU, Snalc-Csen, Snep-FSU, SNFOLC, Sud Éducation et SNCL-FAEN s'opposent « à la réforme des lycées, à la réforme de la voie professionnelle, à celle du statut régissant les établissements scolaires et à la politique budgétaire qui dégrade toujours plus les conditions de travail et d'étude ».



Après le 24 février unitaire : les retraités dans l'action le 23 mars



L'appel des 7 organisations syndicales de retraités CFTD, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, UNSA et FGR-FP, a été largement relayé dans les départements et souvent élargi à d'autres organisations et associations de retraités.

Plus d'une centaine de rassemblements sur toute la France ont permis de mobiliser des dizaines de milliers de retraités. Les retraités ont su mettre leur imagination et leur détermination pour traduire leur colère et leurs exigences revendicatives par des animations originales et colorées.

La situation de nombreux retraités devient de plus en plus intolérable, leur appauvrissement les amène pour 12 % d'entre eux à avoir recours aux banques alimentaires. Cet état de fait, aujourd'hui reconnu, les médias s'en font souvent l'écho et ont largement couvert cette

journée dans tout l'hexagone. Ces manifestations entendent peser sur la décision d'augmentation des pensions envisagée au 1er avril 2010 car les prévisions sont loin de satisfaire les besoins des retraités. Les projets de réforme du système de retraite étaient aussi au cœur des préoccupations.

Pour toutes ces raisons, les retraités sont décidés à poursuivre l'action sous diverses formes et à prendre toute leur place dans la journée interprofessionnelle du 23 mars 2010.

Carrière : 6 salariés sur 10 ont arrêté de travailler au moins une fois

Selon une étude de la Dares (ministère du Travail) publiée vendredi, six salariés sur dix ont arrêté de travailler au moins une fois dans leur vie pour cause de chômage ou éducation des enfants, ce taux étant plus élevé chez les femmes (sept sur dix).

Pour les salariés n'ayant jamais interrompu leur activité, l'étude fait état de salaires horaires plus élevés chez les hommes, ce qui pourrait partiellement s'expliquer par des « processus discriminatoires » à l'égard des femmes.

« En 2006, parmi les salariés des entreprises de 10 salariés ou plus du secteur concurrentiel, 61% ont connu au moins une période de chômage ou d'inactivité depuis leur premier emploi », écrit la Dares, ce taux atteignant 69 % chez les femmes et 55 % chez les hommes.

